

**Séquence d'enseignement-apprentissage visant
la planification de l'écriture d'un texte d'opinion
par la découverte des caractéristiques du genre**

(2^e cycle du secondaire)¹

¹ Séquence didactique élaborée par Ève-Marie Carrier, Jolyane Demers et Mélanie Labbé.

TABLE DE MATIÈRES

Introduction	p. 2
Activité 1 : Fiche critériée et caractéristiques génériques	p. 2
Texte 1 : <i>J'ai « malamalange »</i>	p. 3
Texte 2 : <i>Le purisme : comment sonner le glas de notre langue</i>	p. 4
Guide pour l'écriture d'un texte d'opinion	p. 6
Activité 2 : Insertion d'une séquence explicative dans le texte d'opinion	p. 7
Activité d'observation servant à reconstituer une séquence explicative	p. 8
Texte 3 : <i>Pas de déclin du français, l'autre grande langue!</i>	p. 10
Texte 4 : <i>Fatigué d'entendre le français parlé à l'anglaise</i> (extrait).....	p. 11
Activité 3 : Marqueurs de concession et d'opposition	p. 12
Texte 4 : <i>Fatigué d'entendre le français parlé à l'anglaise</i>	p. 12
Texte 2 : <i>Le purisme : comment sonner le glas de notre langue</i>	p. 14
Texte 3 : <i>Pas de déclin du français, l'autre grande langue!</i>	p. 15
Activité 4 : La ponctuation dans l'argumentation	p. 17
Tableau synthèse de l'utilisation des signes de ponctuation	p. 20
Conclusion	p. 21
Bibliographie	p. 22

Cette séquence didactique amènera les élèves du deuxième cycle du secondaire à planifier l'écriture d'un texte d'opinion. Une telle séquence est justifiée puisque les apprentis-scripteurs planifient peu². Organisée à partir d'un corpus de textes qui abordent le thème du maintien de la qualité de la langue française parlée ou écrite, cette séquence s'articule autour de quatre activités ayant chacune un objectif spécifique. L'élaboration d'une fiche critériée permettra aux élèves de découvrir les caractéristiques génériques du texte d'opinion et leur fournira un guide pour la rédaction d'un plan en vue de la production finale. La deuxième activité, qui porte sur l'insertion d'une séquence explicative dans le texte d'opinion, fera découvrir aux élèves qu'il s'agit d'une stratégie servant l'argumentation. Par la suite, l'étude des marqueurs de relation de concession et d'opposition amènera les élèves à déterminer le rôle de ces marqueurs et l'effet qu'ils produisent dans le texte. Enfin, le travail sur les signes de ponctuation ayant une fonction argumentative, soit les deux-points, le point-virgule, les parenthèses et le tiret, permettra de dégager le rôle et l'effet de ces signes de même qu'à apprendre à les appliquer dans un texte. Mentionnons que la rédaction d'un texte d'opinion complet ayant pour thème l'influence du clavardage sur la qualité de la langue française clôturera la séquence.

ACTIVITÉ 1 : CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRIQUES ET FICHE CRITÉRIÉE

Préalables : la notion d'argument, la séquence argumentative, la capacité à donner son opinion, à prendre position et à l'étayer

À partir des textes *J'ai « malamalange »*³ et *Le purisme : comment sonner le glas de notre langue*⁴, les élèves, guidés par l'enseignant, essaient de découvrir les caractéristiques génériques d'un texte d'opinion, car selon Chartrand, « il est plus facile d'appivoiser la diversité des textes si on en dégage des caractéristiques, si on travaille sur des régularités⁵ ». Connaître les caractéristiques génériques d'un texte d'opinion permet aux élèves de mieux en écrire. Une liste semblable à une fiche critériée est dressée collectivement et amène les élèves à prendre conscience des éléments nécessaires pour écrire un tel texte. Grâce au soutien de l'enseignant, les élèves seront en mesure de dégager

² Michel Fayol, « La production de textes écrits. Introduction à l'approche cognitive. » dans *Éducation permanente*, Paris, n° 102, 1990, p. 26.

³ Julie Monette, « J'ai "malamalange" », dans *Le Devoir*, Montréal, édition du mercredi 7 juillet 2004.

⁴ Philippe Garon, « Le purisme : comment sonner le glas de notre langue », dans *Le Soleil*, 31 mars 1999, p. B8.

⁵ Suzanne-G. Chartrand, « La maîtrise de l'écrit par les élèves, une priorité », *La grammaire au cœur du texte, Québec français*, n° hors série, 1999, p. 14.

l'organisation du texte, les ressources langagières privilégiées ainsi que les caractéristiques formelles du genre.

Légende :

thèse

titre évocateur

connecteurs

marques de modalité + vocabulaire connoté

phrases transformées

phrase-choc

Introduction

J'ai « malamalange » (Titre évocateur)

Julie Monette, étudiante en psychologie à l'Université de Sherbrooke

¹Le titre évocateur d'une des chansons de Loco Locass exprime bien ce que je ressens depuis que j'ai lu les recommandations émises par le Conseil supérieur de la langue française sur les rectifications orthographiques. Un article paru dans Le Devoir en date du 3 juin et intitulé « La langue fait peau neuve » traitait justement de ce sujet.

⁵Selon cet article, plusieurs linguistes, certains dictionnaires et logiciels de correction ainsi que des groupes en lien avec la modernisation de la langue sont tous en accord avec ces rectifications. **Ayant une opinion contraire à ces illustres personnes et institutions (Thèse), je me sens** comme un dinosaure à 23 ans. **Pourtant, je ne semble pas être la seule** à résister. Le milieu de l'enseignement semble lui aussi hésitant, toujours selon cet article. Quitte à passer pour une ¹⁰conformiste déjà archaïque, **laissez-moi vous dévoiler mon opinion** et un autre côté de la médaille.

Au son

Le document que j'ai consulté, à partir du site www.orthographe-recommandee.info, introduit les modifications en proclamant « dix nouvelles règles pour vous simplifier l'orthographe ». **En effet**, les règles nos 3, 4, 5 et 8 permettent d'écrire certains mots davantage comme ils s'entendent.

¹⁵À ce propos, il serait intéressant de mentionner que vers sept ans, l'enfant écrit souvent les mots comme il les entend et fait donc des erreurs phonologiquement plausibles (Gillet, Hommet et Billard, 2000). **Or** plusieurs rectifications au programme **semblent être** des acceptations d'erreurs de ce type. **Faisons-nous** face à une simplification de l'orthographe ou à une lésion de la voie lexicale de l'épellation écrite?

²⁰**En effet**, les patients adultes cérébrolésés présentent souvent une dysgraphie acquise qui se traduit par une atteinte sélective de la voie lexicale. Résultat: ils font des erreurs dans des mots orthographiquement ambigus (Gillet et al., 2000). Ils écrivent **donc** davantage les mots comme ils s'entendent. Mais attention, **miracle**: avec la réforme, les enfants et les patients cérébrolésés écriront mieux que leurs parents ou amis universitaires. Simplification ou nivellement par le bas?

²⁵**De plus**, la règle no 2 **fait sourire** par sa **grande logique** : un compte-goutte pour remplacer un compte-gouttes. Morale de tout cela: si **vous** avez plus d'une goutte à calculer, **n'oubliez pas votre** deuxième compte-gouttes. Il serait ici intéressant de mentionner que cette règle unique (à savoir que dans les mots composés, le second élément prend la marque du pluriel lorsqu'il est au pluriel) a été établie dans le but de supprimer certaines incohérences de la langue française. **Cependant**, cette ³⁰normalisation, pour éviter une incohérence et être plus logique, crée un non-sens.

Nouvelles exceptions

En outre, dans ce document électronique, il est mentionné que plusieurs modifications permettent d'éviter l'application de règles diverses et aléatoires. **Pourtant**, les modifications suggérées **semblent** elles-mêmes créer de nouvelles exceptions aléatoires. **Par exemple**, la règle no 5 stipule que tous les ³⁵verbes en « eler » ou « eter » vont désormais se conjuguer sur le modèle de « peler » ou « acheter », sauf « appeler », « rappeler », « jeter », « rejeter », « interpeller », etc.

Mise en contexte du sujet

Contre-argument

Contre-argument étayé par une croyance populaire

Contre-argument étayé par un jugement de valeur

Contre-argument étayé par un exemple

Quelle belle simplification! (ironie) Il est maintenant possible d'écrire à l'oreille comme si on avait huit ans, mais pas tous les mots! Logique des exceptions? Ou bien elle n'est pas expliquée, ou bien elle est encore aléatoire. Le but est-il atteint?

⁴⁰À ce propos, attardons-nous aux buts qui seraient à la base de cette belle entreprise et qui sont mentionnés dans ce document. Les divers buts cités sont d'unifier la graphie de certains mots, de supprimer certaines incohérences et de clarifier des situations confuses, le tout afin de contribuer au renforcement et au rayonnement de la langue française à travers le monde.

Je doute sincèrement que cette réforme pousse davantage de personnes à apprendre notre langue ⁴⁵sous prétexte que la graphie de certains mots ait été simplifiée ou que certaines incohérences aient été enlevées – pour en créer de nouvelles, qui plus est!

Par ailleurs, je trouve que le moyen choisi (la réforme) n'est pas nécessairement la meilleure manière d'atteindre le but plus large mentionné (rayonnement de la langue française à travers le monde). J'ai l'impression qu'à défaut de promouvoir la langue française dans toute sa beauté, avec ⁵⁰les difficultés qu'elle implique, à défaut de s'attaquer à la motivation des jeunes à lire davantage, à pratiquer plus souvent l'écriture de leur langue, on s'attaque à la langue elle-même. À défaut de savoir comment s'y prendre pour réduire le nombre d'erreurs orthographiques que font les gens, on modifie l'orthographe.

Oui au changement, mais pas au son!

⁵⁵Je suis parfaitement consciente que les changements de la langue sont normaux et qu'ils ont été fréquents à travers les siècles. Je tiens à préciser que je ne m'insurge pas contre toutes les modifications ou contre le changement en général. Par exemple, je suis en accord avec l'apparition de nouveaux mots, tel que « courriel », qui nous permettent de nommer de nouvelles réalités et de communiquer plus efficacement.

⁶⁰Ce contre quoi je m'insurge, ce sont les changements orthographiques qui permettent, par exemple, d'écrire les mots davantage comme ils s'entendent. Sous le voile de la modernisation, ces rectifications permettent en fait de combattre la faiblesse générale des gens face à leur connaissance désuète du français. [...]

J'ai l'impression que la mentalité dans laquelle baigne notre ère, à savoir une mentalité faisant ⁶⁵l'éloge de la rapidité, de la quantité et de la productivité au détriment de la qualité, nous pousse à accepter et même à rechercher la facilité et, par extension, la médiocrité. En effet, mangeons du fast-food au lieu d'apprendre à cuisiner; achetons des billets de loterie au lieu d'apprendre à travailler. Et simplifions l'écriture au lieu d'apprendre notre langue correctement. (Phrase-choc)

* La stratégie argumentative dominante est la réfutation.

Contre-arguments (exemplification et explication)

Étayage de l'argument à l'aide d'un exemple

Contre-argument étayé par un exemple

Rappel de la thèse

Conclusion

LE PURISME : comment sonner le glas de notre langue

Philippe Garon

Le respect de la langue fait depuis longtemps l'objet d'une grande polémique. Parmi les différentes positions exprimées, le purisme compte de nombreux partisans. Paradoxalement, ceux-là même qui prétendent défendre le français en invoquant sa pureté constituent probablement une des pires menaces qui pèsent sur cette langue. (Thèse)

Moi aussi, j'aime le français bien parlé et bien écrit. Cependant, une langue a ceci de particulier qu'elle est redoutablement démocratique. Elle appartient à tous ceux qui l'utilisent dans le but ultime de communiquer. Décrire le mieux la réalité dans laquelle nous vivons afin de permettre une meilleure compréhension, voici l'objectif de tout système linguistique.

Introduction

Étayage par un fait

Contexte

Argument



Argument	<p>Or, notre monde change. Alors comment bien évoquer les informations que nous souhaitons transmettre sans adapter notre code, sans lui permettre d'évoluer? À l'oral, l'usage de la majorité se transforme au fil des ans afin de répondre à ce besoin légitime.</p>	Étayage par un jugement de valeur et par un exemple
Argument	<p>Pourtant, nous nous obstinons à écrire en observant des règles héritées du XVIII^e siècle. Il s'agit là de normes élitistes totalement arbitraires qui écartent les exigences du présent. Cette rigidité pernicieuse a pour conséquence l'accroissement constant de l'écart entre le langage verbal et écrit. La disparition du latin comme langue vivante est attribuable en grande partie à une telle opiniâtreté. À l'opposé, l'espagnol, « consœur » du français, a su adapter progressivement sa grammaire à l'usage courant et compte présentement plus du double de locuteurs que le français.</p>	
Reformulation des propos	<p>Une langue vit dans la mesure où des gens l'utilisent. Pour en favoriser l'apprentissage, une cohérence optimale doit exister entre l'écrit et l'oral. Et si le poids démographique du français diminue, c'est peut-être, entre autres, parce qu'il permet de moins en moins de partager avec eux qui nous entourent.</p> <p>Lorsque M. Bélanger affirme être fatigué d'entendre le français parlé à l'anglaise, il avance comme argument une supposée faute quant à la position de l'accent tonique dans la phrase. Selon lui, les experts de la radio francophone suivent la mode et commettent allègrement ce forfait. Je ne peux m'empêcher de demander en quoi une telle peccadille peut entraver la compréhension du propos. La réflexion de M. Bélanger s'appuie sur des considérations essentiellement esthétiques et floues qui le poussent à décréter, en un fulgurant sophisme, que tout discours comportant cette caractéristique futile n'est tout simplement pas français.</p>	Étayage : croyance personnelle
Reformulation des propos	<p>Bien sûr, on ne peut se permettre de parler et d'écrire n'importe comment. Mais en s'offusquant de telles vétilles, M. Bélanger n'exprime-t-il pas un conservatisme malsain plus vaste?</p> <p>L'auteur poursuit sa diatribe en affirmant que les Français ont également adopté cette mauvaise habitude, mais que nous devrions éviter de les imiter. [...] Sa crainte de l'assimilation linguistique l'empêche d'admettre que toute langue doit un riche apport lexical à celles avec qui elle entretient des relations.</p>	Contre-argument fondé sur un jugement
Conclusion	<p>La peur du changement motive les puristes. Mais ils ne se rendent pas compte que leur attitude rétrograde compromet dangereusement l'évolution du français. (Rappel de la thèse)</p> <p>Et une langue qui n'avance pas recule. Refuser que le français se transforme correspond à sonner le glas de cette langue. (Phrase-choc)</p>	Étayage : concession et question
		Contre-argument fondé sur un jugement

À la suite de la lecture des deux textes précédents, l'enseignant interroge les élèves :

Enseignant : Quel est le but du texte?

Élève 1 : Donner son opinion sur un sujet. On voit que l'auteur argumente.

Enseignant : Quels sont les éléments communs aux deux textes?

Élève 2 : L'auteur prend position, il défend une opinion.

Enseignant : Comment? Quels éléments te permettent d'affirmer cela?

Élève 3 : Au début du texte, l'auteur donne son opinion et l'appuie par des arguments.

Enseignant : Qu'en est-il du vocabulaire employé par l'auteur?

Élève 4 : L'auteur écrit à la première personne, il utilise un vocabulaire expressif.

Élève 5 : Je trouve qu'il y a beaucoup de marqueurs de relation...

Enseignant : Maintenant, que peut-on dire sur la façon d'étayer les arguments?

La discussion se poursuit ainsi jusqu'à l'élaboration de la grille suivante, formulée par les élèves, dans laquelle l'enseignant introduit le métalangage commun à la classe, et qui servira de guide d'écriture lors de la rédaction :

Guide pour l'écriture d'un texte d'opinion⁶	
Le texte d'opinion présente...	Éléments que je dois intégrer dans mon texte
Une introduction incluant une problématique ainsi qu'une prise de position	<ul style="list-style-type: none"> - Je dois clairement mettre en contexte le sujet de mon texte dans mon introduction. - Je dois énoncer ma thèse de façon claire, précise et explicite. - Je dois énoncer une thèse qui est facilement repérable. - Je dois être présent dans mon texte en utilisant des marques énonciatives. - J'annonce mes arguments de façon brève⁷.
Une stratégie argumentative	<ul style="list-style-type: none"> - Mon texte présente un procédé argumentatif dominant : j'utilise les arguments d'une thèse contraire à la mienne pour les nier et pour mieux défendre ma thèse (la réfutation)⁸. - J'emploie des marques de modalité et un vocabulaire expressif.
Des arguments qui sont développés	<ul style="list-style-type: none"> - J'utilise quelques arguments variés pour appuyer ma thèse : faits, jugements de valeur, des conventions sociales, des croyances. - Je développe et j'étaye mes arguments à l'aide d'exemples, de marques énonciatives, de marques de modalité, de vocabulaire connoté, d'explications, de faits, etc.
Des connecteurs	<ul style="list-style-type: none"> - J'utilise des connecteurs (marqueurs de relation et organisateurs textuels) pour lier mes phrases, mes paragraphes et pour faire progresser mon texte.
Une conclusion	<ul style="list-style-type: none"> - Ma conclusion rappelle ma thèse de manière convaincante et se termine par une phrase-choc.
Un titre évocateur	<ul style="list-style-type: none"> - Mon texte d'opinion est précédé d'un titre évocateur, en lien avec la thèse de l'auteur.
Un niveau de langue standard	<ul style="list-style-type: none"> - Le texte respecte les règles de l'orthographe, de la syntaxe, de la ponctuation. - Il progresse régulièrement et sans contradiction, avec cohérence.

Enfin, en vue de se préparer pour l'activité d'écriture qui clôturera la séquence, les élèves réalisent un débat ayant pour thème l'incidence du clavardage sur la préservation du français écrit, car selon Chartrand : « Afin de soutenir l'apprentissage de l'argumentation écrite, il est fondamental, du moins pendant un certain temps, d'aider les élèves à planifier leur texte autant sur le plan du contenu que de la forme. Ce travail de planification a tout

⁶ Cette grille s'inspire de la fiche critériée de madame Michèle Prince, réalisée dans le cours *Rédaction de textes courants*.

⁷ L'enseignant souligne que l'auteur d'un texte d'opinion peut annoncer ses arguments de façon brève dans l'introduction, bien que ce ne soit pas toujours le cas.

⁸ Ici, les élèves n'ont pas identifié l'explication argumentative ni la démonstration argumentative, car il n'y en avait pas dans les textes étudiés.

intérêt à se faire collectivement [...]»⁹. » Le débat sera suivi de l'élaboration d'un plan de rédaction, ce qui répond au « principe de la double préparation¹⁰ ».

ACTIVITÉ 2 : INSERTION D'UNE SÉQUENCE EXPLICATIVE DANS LE TEXTE D'OPINION

Préalables : le concept de séquence explicative et la notion d'explication

Maintenant conscients que la réfutation est un procédé argumentatif qui peut constituer l'axe organisateur de la stratégie argumentative de l'auteur d'un texte d'opinion, les élèves abordent un autre procédé qu'ils n'avaient pas encore observé : l'explication argumentative. Ce procédé « consiste à expliquer quelque chose à un destinataire avec l'intention d'agir sur ses opinions, ses attitudes ou ses actions en utilisant un enchaînement d'énoncés causaux, justificatifs ou consécutifs¹¹. » En ce sens, on peut considérer la séquence explicative comme un moyen langagier pouvant être utilisé dans l'explication argumentative.

L'activité vise à faire découvrir aux élèves que la séquence argumentative est le type de séquence dominant dans le texte d'opinion, mais qu'il est possible d'insérer des séquences d'autres types, selon les besoins, afin de servir la stratégie argumentative de l'auteur. Les élèves découvrent que l'auteur peut avoir recours à l'explication argumentative en intégrant une séquence explicative et ils constatent à quoi cela sert. Afin d'introduire ces nouvelles notions, l'enseignant mène une discussion avec eux :

Enseignant : Nous avons vu que l'argumentation, dans le texte d'opinion, peut se faire au moyen de la réfutation. Connaissez-vous d'autres procédés argumentatifs?

Élève 1 : *Je ne suis pas certain, mais peut-être... la description?*

Enseignant : Certes, le texte d'opinion peut contenir des séquences descriptives, mais l'utilisation de celles-ci ne constitue pas réellement un procédé argumentatif. Réfléchissez encore et relisez les cinq premiers paragraphes du texte *Le purisme : comment sonner le glas de notre langue*.

Les élèves relisent l'extrait et la discussion se poursuit :

Enseignant : Je réitère ma question : dans le texte que vous venez de lire, avez-vous remarqué la présence d'un autre procédé argumentatif?

Élève 2 : *J'ai remarqué que l'auteur utilise l'explication. Ça me fait penser à une séquence explicative...*

Enseignant : Vous avez vu juste! Pouvez-vous cibler à quel endroit on est en présence d'une séquence explicative?

Élève 3 : *De la ligne 11 à la ligne 27.*

⁹ Suzanne-G. Chartrand, « Pistes didactiques pour enseigner la production de textes argumentatifs », dans *Québec français*, n° 97, printemps 1995, p. 36.

¹⁰ Commission pédagogie du texte, « Contributions à la pédagogie du texte II. Remarques préliminaires », dans *Cahiers de la Section des sciences de l'éducation*, Université de Genève, 1988, p. 11.

¹¹ Suzanne-G. Chartrand [dir.], *Apprendre à argumenter 5^e secondaire*, ERPI, Québec, 2001, p. 158.

Enseignant : Qu'est-ce que l'auteur fait dans ces lignes?

Élève 4 : *Il explique que l'écrit devrait changer puisque l'oral s'adapte au fil du temps.*

Enseignant : L'auteur argumente-t-il dans cet extrait du texte?

Élève 5 : *Oui, je crois. En fait, il argumente, mais en expliquant quelque chose.*

Enseignant : Très bien! En résumé : la séquence dominante du texte d'opinion est la séquence argumentative, mais il peut aussi contenir une ou plusieurs séquences explicatives.

Les élèves savent désormais qu'une séquence explicative peut être insérée dans le texte d'opinion. L'enseignant les amène maintenant à s'intéresser au contenu de la séquence explicative et au rôle qu'elle joue dans le texte. Il propose aux élèves une activité d'observation, à faire en équipe de deux, qui vise à leur faire « reconstituer » les parties d'une séquence explicative étant donné qu'ils en connaissent la structure.

Activité d'observation servant à reconstituer une séquence explicative

1- À l'aide du tableau suivant, reconstituez la séquence explicative des lignes 11 à 27 du texte d'opinion intitulée *Le purisme : comment sonner le glas de notre langue* en indiquant quelle partie du texte correspond à chaque partie de la séquence explicative.

Corrigé

Parties de la séquence explicative ¹²	Dans le texte, cela correspond à...
Le sujet de l'explication	<i>Pourquoi le fait que l'écrit ne change pas, ne s'adapte pas, constitue une menace pour la langue française¹³?</i>
La justification du besoin d'explication	<i>« À l'oral, l'usage de la majorité se transforme au fil des ans afin de répondre à ce besoin légitime [permettre au code d'évoluer pour bien évoquer les informations] ». (lignes 11-14)</i>
L'explication du phénomène Explication causale : l'explication procède par l'identification d'une série de causes (CA) et de leurs conséquences (CO). Chaque conséquence devient elle-même la cause d'un autre phénomène.	<p>1 <i>CA</i> : Nous écrivons en suivant des règles héritées du XVIII^e siècle, qui sont des normes élitistes et arbitraires écartant les exigences du présent. ⇒ <i>CO</i> : Cela a pour conséquence l'accroissement constant de l'écart entre l'oral et l'écrit. (lignes 15 à 18)</p> <p>2 <i>CA</i> : L'entêtement à écrire selon de telles règles a entraîné ⇒ <i>CO</i> : la disparition du latin comme langue vivante. (lignes 18 à 20) (Sous-entendu : le français pourrait aussi disparaître) 2 est illustré par un contreexemple :</p> <p>3 <i>CA</i> : « L'espagnol, "consœur" du français, a su adapter progressivement sa grammaire à l'usage courant [...] ⇒ <i>CO</i> : et compte présentement plus du double de locuteurs que le français ». (lignes 20 à 22)</p> <p>Fin de la séquence ⇒ l'argument est présenté, découlant de ce qui précède : Pour qu'une langue vive (<i>CO</i>), il faut que des gens l'utilisent (<i>CA</i>) et qu'il existe une cohérence optimale entre l'oral et l'écrit (<i>CA</i>). Parce qu'il permet de moins en moins de partager avec ceux qui nous entourent (<i>CA</i>) ⇒ <i>CO</i> : le français voit son poids démographique diminuer. (lignes 23 à 27)</p>

¹² Suzanne-G. Chartrand, Denis Aubin, Raymond Blain et Claude Simard, *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Graficor, Québec, 1999, p. 55.

¹³ Ici, les élèves n'arriveront pas à identifier la partie du texte qui représenterait le sujet de l'explication, car cela n'est pas clairement exprimé. Ils devront inférer le sujet de l'explication à partir de leur compréhension du texte. Ils formuleront le sujet de l'explication.

2- Quel rôle joue cette séquence explicative dans le texte? À quoi sert-elle?

La séquence explicative insérée par l'auteur sert à appuyer son argument disant que notre langue doit évoluer pour bien évoquer les informations et que si la langue écrite n'évolue pas pour s'adapter à l'usage courant, elle se trouvera menacée.

Lorsque l'enseignant fait un retour sur l'activité, les élèves se rendent compte que certaines parties de la séquence prototypique, telle que présentée dans la *GPFA*, sont manquantes. En effet, le « sujet de l'explication » n'est pas énoncé et il faut l'inférer. L'enseignant guide les élèves afin que ceux-ci soient en mesure de l'identifier. Cela lui permet d'introduire la notion d'implicite dans le texte d'opinion en mentionnant qu'il s'agit de tout « ce qui n'est pas énoncé directement, ce qui ne se présente pas comme le véritable objet du message, mais qui en fait partie (allusion, non-dit, insinuation, présupposé, sous entendu)¹⁴ ». Ainsi, les élèves prennent conscience que tout n'est pas dit dans un texte d'opinion. L'enseignant précise que tout texte de genre argumentatif contient une part d'implicite. À cet effet, l'enseignant amène les élèves à repérer des sous-entendus, comme celui que l'on peut déduire de la relation de cause-conséquence suivante : CA : *L'entêtement à écrire selon de telles règles a entraîné* ⇨ CO : *la disparition du latin comme langue vivante*. Ici, l'auteur sous-entend qu'en agissant de cette façon, le français pourrait, lui aussi, disparaître. Également, les élèves constatent que lorsque l'auteur insère une séquence explicative, celle-ci n'est pas toujours complète et que certaines parties peuvent être tronquées. Ils découvrent enfin que la séquence explicative constitue un moyen langagier qui permet d'étayer un argument.

Maintenant conscients de ce que peut apporter l'insertion d'une séquence explicative dans le texte d'opinion, les élèves réalisent individuellement une seconde activité où ils en insèrent une, à l'endroit de leur choix, dans un texte du corpus. Cette insertion doit bien sûr servir à l'argumentation. Les élèves lisent attentivement le texte *Pas de déclin du français, l'autre grande langue!*¹⁵ afin d'insérer judicieusement une séquence explicative à un endroit stratégique.

¹⁴ Suzanne-G. Chartrand [dir.], *Apprendre à argumenter 5^e secondaire*, ERPI, Québec, 2001, p. 159.

¹⁵ Julie Barlow et Jean-Benoît Nadeau, « Pas de déclin du français, l'autre grande langue! », dans *Le Soleil*, lundi 19 novembre 2007, p. 27.

Corrigé**Pas de déclin du français, l'autre grande langue!**

Julie Barlow et Jean-Benoît Nadeau, journalistes et auteurs

Quelle langue a le statut de langue officielle dans 33 pays? Voici quelques indices : depuis 1945, le nombre de ses locuteurs a triplé. Dans le monde, ils sont 200 millions à la parler couramment. Encore 100 millions la pratiquent de façon occasionnelle et 100 millions d'élèves l'apprennent à l'école. Le quart des profs de langues de la planète - deux millions de personnes - l'enseignent chaque jour. Dernier indice : 15 millions de personnes la parlent en Amérique. L'anglais? L'espagnol? Le mandarin? Eh bien, non : le français!

Ces quatre ans de recherche pour notre livre *La grande aventure de la langue française* nous ont convaincus que le français n'est ni une langue de repli identitaire, ni en déclin ; il est au contraire une langue de mondialisation. [Séquence explicative : Le français est une langue de mondialisation. Certains se demandent si c'est bel et bien le cas. Pourtant, personne ne devrait en douter : c'est la réalité. En effet, le français est une langue véhiculaire, car elle nous permet de sortir du pays, de voyager dans le monde et d'être compris partout – ou presque – à travers la planète. Le français est également parlé quotidiennement dans plusieurs régions éloignées les unes des autres sur le globe qui forment une grande communauté. Ainsi, la langue française est encore très vivante et elle est en mesure de concurrencer la langue de nos voisins du sud...]. Malgré l'importance de l'anglais, le français continue d'occuper un statut particulier dans bon nombre d'organisations internationales allant de l'ONU à l'UE, en passant par le Fonds monétaire international, le Comité international de la Croix-Rouge, Interpol et le Bureau international du travail. Sans oublier la Francophonie... [...]

À la suite de cette activité, l'enseignant choisit une des séquences parmi celles produites par les élèves et la classe fait un retour sur celle-ci afin d'analyser les différentes parties de cette séquence explicative exemplaire. Son rôle, dans l'argumentation est également discuté. Ils notent les résultats de leur analyse dans le tableau suivant :

Le sujet de l'explication	<i>Le français est une langue de mondialisation.</i>
La justification du besoin d'explication	<i>Certains se demandent si c'est bel et bien le cas. Pourtant, personne ne devrait en douter : c'est la réalité.</i>
L'explication du phénomène CA = cause CO = conséquence	<i>En effet, le français est une langue véhiculaire (CO1), ⇨ car elle nous permet de sortir du pays, de voyager dans le monde et d'être compris partout – ou presque – à travers la planète (CA1). Le français est également parlé quotidiennement dans plusieurs régions éloignées les unes des autres sur le globe qui forment une grande communauté (CA2). ⇨ Ainsi, la langue française est encore très vivante et elle est en mesure de concurrencer la langue de nos voisins du sud... (CO2)</i>

*** Rôle de cette séquence explicative :** Elle permet aux auteurs de convaincre le destinataire du fait que le français est vraiment une langue de mondialisation, ce qui leur permet aussi de défendre leur thèse, soit que la langue française n'est pas en déclin.

Afin de s'exercer à insérer des séquences explicatives, les élèves refont cette activité avec le texte *Fatigué d'entendre parler le français à l'anglaise*¹⁶.

Corrigé

Fatigué d'entendre le français parlé à l'anglaise

Jules Bélanger

Il faut s'adapter, nous dit-on souvent... même en ce qui concerne l'usage de la langue. Or, il y a s'adapter et s'écraser. Comme tant d'autres, j'aime beaucoup entendre le français bien parlé. J'aime aussi entendre l'anglais bien parlé. Cependant, je déteste entendre, sur les ondes, nos experts de la communication parler le français à l'anglaise. Nous payons ces gens, avec nos taxes ou autrement, et nous sommes en droit d'attendre de leur part le plus grand respect de notre langue et de ses particularités.

Or, de plus en plus, depuis quelques années, chez les experts de nos stations francophones de radio et de télévision, une mode s'installe, un courant s'amplifie qui entraîne ces gens à utiliser en français l'accent tonique propre à la langue anglaise. Ce ne devrait pourtant être un secret pour aucun d'entre eux que l'accent tonique se place, en français, sur la dernière syllabe sonore du mot, tandis que, en anglais, il marque généralement la première syllabe du mot. **Séquence explicative :** Cette manière de prononcer est fautive ; il ne faut pas laisser parler les gens ainsi. Ceux-ci doivent comprendre qu'ils parlent mal leur langue en adoptant cette manière de prononcer. Le déplacement de l'accent tonique sur la première syllabe du mot corrompt la langue française et donne l'impression d'entendre du *français*, comme disait Étienne. Ce mélange a pour effet d'altérer la pureté de la langue considérablement. [...]] [...]

De nouveau, il y a un retour sur l'une des séquences explicatives qui ont été produites afin d'analyser ses parties de même que le rôle qu'elle joue dans le texte d'opinion.

Le sujet de l'explication	<i>Cette manière de prononcer est fautive ; il ne faut pas laisser parler les gens ainsi.</i>
La justification du besoin d'explication	<i>Ceux-ci doivent comprendre qu'ils parlent mal leur langue en adoptant cette manière de prononcer.</i>
L'explication du phénomène CA = cause CO = conséquence	<i>(CA1) : Le déplacement de l'accent tonique sur la première syllabe du mot ⇒ (CO1) corrompt la langue française et donne l'impression d'entendre du français, comme disait Étienne. ⇒ (CA2) Ce mélange a pour effet ⇒ (CO2) d'altérer la pureté de la langue considérablement.</i>

* **Rôle de cette séquence explicative :** Elle permet à l'auteur d'expliquer qu'il est fautif d'utiliser, en français, l'accent tonique propre à la langue anglaise et donc de convaincre le destinataire que cette manière de prononcer nuit à la pureté de la langue française. Elle vise donc également à modifier les attitudes et les comportements du destinataire en ce qui concerne la prononciation et elle appuie la thèse défendue par l'auteur.

Au terme de cette activité, les élèves mettent à profit les apprentissages qu'ils ont faits en planification concernant l'insertion de séquences explicatives au cours d'une activité de rédaction. Ils rédigent individuellement un paragraphe de développement d'un texte

¹⁶ Jules Bélanger, « Fatigué d'entendre le français parlé à l'anglaise », dans *Le Soleil*, 6 mars 1999, p. A20.

d'opinion portant sur les rectifications orthographiques dans lequel ils insèrent une séquence explicative. Cela leur permet, petit à petit, de s'approprier le genre.

ACTIVITÉ 3 : MARQUEURS DE CONCESSION ET D'OPPOSITION

Préalables : le concept de marqueurs de relation, connaissance générale de certains marqueurs de relation

Avec l'aide de l'enseignant, les élèves prennent conscience que certains marqueurs de relation servent l'argumentation. Ils constatent que le choix des marqueurs de concession et d'opposition, dans le texte d'opinion, importe puisqu'ils « contribuent [...] à enrichir, mais en la rendant plus complexe, la stratégie argumentative¹⁷. » Après la lecture du texte *J'ai « malamalangué »*, l'enseignant interroge les élèves :

Enseignant : D'après vous, quel était l'effet recherché par l'auteur en écrivant *pourtant*, *or*, *par ailleurs* et *oui... mais*?

Élève 1 : *Pourtant et par ailleurs sont utilisés pour amener d'autres arguments.*

Élève 2 : *Or amène un argument qui montre la thèse de l'auteur.*

Élève 3 : *Oui...mais montre que l'auteur est d'accord avec certains éléments de la thèse adverse.*

Enseignant : Bravo! Vous apportez de bons éléments. Remarquez-vous une distinction entre ces quatre marqueurs de relation?

Élèves : *Oui.*

Enseignant : Laquelle?

Élève 4 : *Avec le oui...mais, l'auteure accepte l'argument de l'autre tandis qu'avec les autres marqueurs, elle cherche à détruire ce qui est avancé, ce qui a été dit par les autres.*

Enseignant : Très bien.

L'enseignant introduit le métalangage et amène les notions de marqueur d'opposition et de marqueur de concession. À partir du texte *Fatigué d'entendre le français parlé à l'anglaise*, les élèves doivent relever les marqueurs d'opposition et de concession. Ils remplissent un tableau similaire à celui-ci, tout en trouvant l'effet produit par ces marqueurs. Pour s'assurer de leur valeur respective, l'enseignant demande de remplacer chaque marqueur trouvé par un autre ayant la même valeur. Cette activité s'effectue en équipe.

Fatigué d'entendre le français parlé à l'anglaise

Jules Bélanger

Il faut s'adapter, nous dit-on souvent... même en ce qui concerne l'usage de la langue. **Or**¹⁸, il y a s'adapter et s'écraser. Comme tant d'autres, j'aime beaucoup entendre le français bien parlé. J'aime

¹⁷ Bertrand Lipp, Michèle Noverraz et Gilbert Schöni, *Notes méthodologiques. Français 9^e VSO*, Éditions LEP (Langue et parole), Lausanne, 1993, p. 10.

¹⁸ Le rouge représente les marqueurs de relation repérés par les élèves.

aussi entendre l'anglais bien parlé. **Cependant**, je déteste entendre, sur les ondes, nos experts de la communication parler le français à l'anglaise. Nous payons ces gens, avec nos taxes ou autrement, et nous sommes en droit d'attendre de leur part le plus grand respect de notre langue et de ses particularités.

Or, de plus en plus, depuis quelques années, chez les experts de nos stations francophones de radio et de télévision, une mode s'installe, un courant s'amplifie qui entraîne ces gens à utiliser en français l'accent tonique propre à la langue anglaise. Ce ne devrait pourtant être un secret pour aucun d'entre eux que l'accent tonique se place, en français, sur la dernière syllabe sonore du mot, tandis que, en anglais, il marque généralement la première syllabe du mot.

Même à Radio-Canada

Même à l'antenne de réseaux nationaux aussi prestigieux que celui de Radio-Canada, on peut entendre certains annonceurs et annonceuses se permettre d'accentuer allègrement la première syllabe d'à peu près tous leurs mots. Cela n'est pas français, ça donne l'impression fort agaçante d'un sautilllement qui suggère quelque chose comme la course d'un chevreuil ou d'un kangourou. Oui, **bien sûr**, le français bien parlé accentue la première syllabe du mot sur lequel on veut insister, **mais** si on insiste sur tous les mots d'une phrase, on insiste alors sur aucun d'entre eux.

Peut-on oser toucher à des idoles?

Ce mauvais exemple vient donc de haut et se produit de plus en plus souvent. De grandes vedettes du micro, des vétérans du métier, chevronnés et hautement reconnus pour leur expérience et leur compétence, se laissent entraîner dans le courant à la mode. Oser en nommer quelques-uns ou quelques-unes pourrait même étonner, frôler l'outrecuidance sinon le crime de lèse-majesté. Mieux vaut peut-être mentionner ici le nom de l'un ou l'autre de nos experts du micro qui ont résisté au courant... par exemple, Bernard Derome. Nul besoin d'enquête, il suffit d'écouter.

Imiter les modèles

Et nos apprentis de même que nos gens de micro des stations régionales ou locales, qui veulent bien faire, eh bien ils imitent les modèles, ou du moins ceux et celles qui leur semblent des modèles... puisqu'ils parlent en haut lieu...

On peut comprendre que cette façon de parler le français à l'anglaise s'explique par la présence fortement médiatisée de cette masse de quelque 300 millions de locuteurs anglophones dans laquelle nous sommes immergés ou enclavés. **Mais**, objectera-t-on, de nombreux Français ont aussi adopté cette mode sur leurs ondes. C'est exact. Et faut-il toujours imiter nos cousins de la mère patrie?

Faut-il oublier qu'ils sont, eux, d'un pays souverain dont la seule langue officielle est le français et que le seul pays anglophone de leur voisinage se trouve par delà la Manche, deux réalités qui atténuent sensiblement le danger et la crainte de l'assimilation linguistique? Faut-il oublier que beaucoup de ces chers cousins ont développé une servile anglomanie qui les conduit à saupoudrer généreusement leur langue des quelques mots d'anglais qu'ils connaissent, anglomanie qui leur a valu, en 1964, une verte semonce de la part de leur concitoyen Étienne?

Exemple de tableau et corrigé de l'exercice

Marqueurs de relation	Peut être remplacé par	Effet produit dans le texte	Valeur
or	<i>mais</i>	<i>Sert à amener un argument de l'auteur.</i>	<i>opposition</i>
cependant	<i>par contre</i>	<i>Amène l'opinion de l'auteur, qui est contraire.</i>	<i>opposition</i>
or	<i>cependant</i>	<i>Est utilisé pour amener un argument nouveau et pour faire une transition dans le raisonnement.</i>	<i>opposition</i>
bien sûr... mais	<i>oui... mais</i>	<i>Montre que l'auteur est d'accord avec un aspect et en désaccord avec un autre.</i>	<i>concession</i>
mais	<i>toutefois</i>	<i>Est utilisé pour amener un argument nouveau.</i>	<i>opposition</i>

À la suite de cette activité, les élèves observent, avec l'aide de l'enseignant, que le recours à la concession est utilisé lorsque l'auteur veut accepter un argument pour en tirer avantage¹⁹ et que le recours à l'opposition sert à amener un argument nouveau en l'opposant à celui énoncé précédemment. Ils se rendent également compte qu'on ne peut interchanger un marqueur de concession pour un marqueur d'opposition.

Puis, l'enseignant demande aux élèves d'intégrer des marqueurs d'opposition et de concession dans le texte *Le purisme : comment sonner le glas de notre langue* dans le but de s'assurer que les élèves comprennent bien la différence entre les deux sortes de marqueurs et qu'ils seront en mesure d'en intégrer dans leur production finale. L'enseignant modifie le texte à des fins pédagogiques en enlevant les marqueurs choisis par l'auteur et remet le texte aux élèves. Il cible les endroits où les élèves devront insérer un marqueur de relation. Ceux-ci doivent d'abord déterminer lequel, entre un marqueur de concession et un marqueur d'opposition, est nécessaire avant de procéder à l'insertion. Pour chaque marqueur inséré, les élèves inscrivent, entre parenthèses, s'il s'agit d'un marqueur de concession ou d'opposition. Cette activité s'effectue de façon individuelle et l'enseignant mentionne aux élèves qu'il y a plus d'une réponse possible.

Texte et corrigé à l'intérieur

LE PURISME : comment sonner le glas de notre langue

Le respect de la langue fait depuis longtemps l'objet d'une grande polémique. Parmi les différentes positions exprimées, le purisme compte de nombreux partisans. Paradoxalement, ceux-là même qui prétendent défendre le français en invoquant sa pureté constituent probablement une des pires menaces qui pèsent sur cette langue.

Moi aussi/certes/oui, j'aime le français bien parlé et bien écrit. **Cependant/toutefois/mais (concession)**, une langue a ceci de particulier qu'elle est redoutablement démocratique. Elle appartient à tous ceux qui l'utilisent dans le but ultime de communiquer. Décrire le mieux la réalité dans laquelle nous vivons afin de permettre une meilleure compréhension, voici l'objectif de tout système linguistique.

Or/par contre/toutefois (opposition), notre monde change. Alors comment bien évoquer les informations que nous souhaitons transmettre sans adapter notre code, sans lui permettre d'évoluer? À l'oral, l'usage de la majorité se transforme au fil des ans afin de répondre à ce besoin légitime.

Pourtant/cependant/néanmoins/toutefois (opposition), nous nous obstinons à écrire en observant des règles héritées du XVIII^e siècle. Il s'agit là de normes élitistes totalement arbitraires qui écartent les exigences du présent. Cette rigidité pernicieuse a pour conséquence l'accroissement constant de l'écart entre le langage verbal et écrit. La disparition du latin comme langue vivante est attribuable en grande partie à une telle opiniâtreté. À l'opposé, l'espagnol, « consœur » du français, a su

¹⁹ Suzanne-G. Chartrand, Denis Aubin, Raymond Blain et Claude Simard, *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Graficor, Québec, 1999, p. 258.

adapter progressivement sa grammaire à l'usage courant et compte présentement plus du double de locuteurs que le français. [...]

Bien sûr/évidemment/certes, on ne peut se permettre de parler et d'écrire n'importe comment. **Mais/cependant/toutefois (concession)** en s'offusquant de telles vétilles, M. Bélanger n'exprime-t-il pas un conservatisme malsain plus vaste?

L'auteur poursuit sa diatribe en affirmant que les Français ont également adopté cette mauvaise habitude, **mais (opposition)*** que nous devrions éviter de les imiter. [...] Sa crainte de l'assimilation linguistique l'empêche d'admettre que toute langue doit un riche apport lexical à celles avec qui elle entretient des relations. [...]

*** Dans ce cas-ci, mais est la seule réponse possible. Nous ne pouvons le remplacer par un autre marqueur d'opposition sans changer la phrase.**

Ensuite, les élèves refont le même exercice à partir du texte *Pas de déclin du français, l'autre grande langue!* afin de maîtriser davantage l'utilisation des marqueurs de concession et d'opposition et de s'exercer à en utiliser à l'intérieur d'un texte.

Texte et corrigé à l'intérieur

Pas de déclin du français, l'autre grande langue!

¹Quelle langue a le statut de langue officielle dans 33 pays? Voici quelques indices : depuis 1945, le nombre de ses locuteurs a triplé. Dans le monde, ils sont 200 millions à la parler couramment. Encore 100 millions la pratiquent de façon occasionnelle et 100 millions d'élèves l'apprennent à l'école. Le quart des profs de langues de la planète — deux millions de personnes — l'enseignent chaque jour. Dernier indice : 15 millions de personnes la parlent en Amérique. L'anglais?
²L'espagnol? Le mandarin? Eh bien, non : le français!

Ces quatre ans de recherche pour notre livre *La grande aventure de la langue française* nous ont convaincus que le français n'est ni une langue de repli identitaire, ni en déclin ; il est au contraire une langue de mondialisation. Malgré l'importance de l'anglais, le français continue d'occuper un statut particulier dans bon nombre d'organisations internationales allant de l'ONU à l'UE, en passant ¹⁰par le Fonds monétaire international, le Comité international de la Croix-Rouge, Interpol et le Bureau international du travail. Sans oublier la Francophonie...

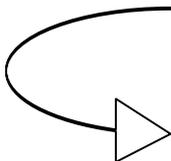
Outre l'anglais, quelle autre langue que le français donne une prise directe, sans traduction, à la réalité d'un diplomate genevois, d'une ingénieure belge, d'un intellectuel sénégalais, d'un enfant soldat congolais, d'une prof libanaise, d'une académicienne algérienne, d'un pêcheur polynésien?

¹⁵**Le français tient son bout**

Certes/Oui le français a perdu du terrain comme langue des élites européennes. **Certes/oui**, l'assimilation guette toujours les francophones d'Amérique. **Certes/oui**, on se préoccupe beaucoup moins du beau langage.

(concession)

Mais/toutefois/quoique notre "grande aventure" montre bien que le français a toujours vécu ²⁰dangereusement, ce qui ne l'a pas empêché de s'exporter depuis 1000 ans!
Mais/cependant/toutefois/pourtant (opposition) les déterminismes historiques ne sont pas tout. Que Québec célèbre son 400e en 2008, que le français tienne son bout, malgré l'influence de l'anglais, qu'il survive en Amérique contre vents et marées, cela démontre aussi sa puissante vitalité.



Si l'Airbus 380 a pu atterrir à Montréal cette semaine, c'est bien parce qu'il y a encore de la science,²⁵ de l'industrie et du commerce qui se passe en français. Pas seulement de la culture. Pensez seulement au fait qu'il y a trois grandes villes d'aviation dans le monde : Seattle (Boeing), Toulouse (Airbus) et Montréal (Bombardier). Et deux de ces villes sont francophones! Pensez que Bombardier contrôle avec Siemens et Alstom (française) 60 % du marché mondial du rail. Pensez que SNC-Lavalin est le numéro un mondial du génie international.

³⁰Pensez que le numéro deux mondial de la distribution alimentaire après Wal-Mart est Carrefour, de Paris — active dans 53 pays, contre 9 pour Wal-Mart. Pensez aussi que la plus grande compagnie d'énergie nucléaire civile est Areva, basée à Paris. Pensez que le seul programme de lanceur spatial commercialement viable est Ariane, dominé par les Français. L'Agence universitaire francophone, fondée au Québec, réseaute plus de 650 universités — des dizaines de milliers de chercheurs — en plus ³⁵de 350 facultés de français. En 2006, une étude d'une agence ontarienne a montré que Montréal, Québec et Sherbrooke dominent dans leur catégorie respective pour les villes où il se fait le plus de recherche privée et publique au Canada.

Comment se fait-il qu'on n'en entende jamais parler?

Parce que les Québécois, obsédés par la question de leur identité et de leur position sur le continent,⁴⁰ ont tendance à ne regarder que les arbres qui cachent la forêt. Parce que, aussi, la domination des médias américains, et en particulier de la presse d'affaires et scientifique anglo-américaine, donne l'impression qu'il ne se passe rien en dehors de l'anglais, alors que c'est faux. C'est de bonne guerre, mais sommes-nous obligés de les croire?

Or/toutefois/cependant (opposition), la grande nouveauté des 20 dernières années — que nous avons ⁴⁵constatée dans nos voyages de Jérusalem à La Nouvelle-Orléans en passant par Paris et Dakar — c'est qu'on n'a jamais tant filmé, écrit, chanté, pensé, marchandé, recherché, analysé, inventé, communiqué en français dans l'histoire. Mieux : chanteurs, gens d'affaires, scientifiques ou diplomates se réunissent à Tlemcen, à Québec, à Montréal, à Dakar ou à Tunis, de plus en plus en court-circuitant les métropoles coloniales que sont Paris et Bruxelles. La multiplication de ces ⁵⁰réseaux montre que les francophones du Canada sont de moins en moins isolés dans leur archipel, et qu'ils habitent une langue à nulle autre pareille.

**Journalistes au magazine L'actualité, Julie Barlow et Jean-Benoît Nadeau sont les auteurs de La grande aventure de la langue française, publié chez Québec Amérique.*

Julie Barlow et Jean-Benoît Nadeau, journalistes et auteurs*

© 2007 *Le Soleil. Tous droits réservés.*

Après cette activité, les élèves savent reconnaître et différencier les marqueurs de concession et d'opposition. L'ensemble des activités sur ces marqueurs constitue une bonne préparation pour l'activité d'écriture finale, car tout ce qu'ils ont appris pourra être réinvesti dans les textes qu'ils produiront. Pour terminer l'activité, l'enseignant demande aux élèves de mettre en pratique ce qu'ils viennent d'apprendre sur ces marqueurs de relation en rédigeant, individuellement, un court paragraphe de développement ayant pour sujet les anglicismes. Ils doivent utiliser au moins deux marqueurs d'opposition et au moins un marqueur de concession.

ACTIVITÉ 4 : LA PONCTUATION DANS L'ARGUMENTATION

Préalables : la notion d'argument, les signes de ponctuation (point d'exclamation, point d'interrogation, points de suspension), la juxtaposition

Dans cette activité, les élèves découvrent le rôle de certains signes de ponctuation servant l'argumentation dans le texte d'opinion et dans tous les genres argumentatifs. Ils comprennent l'utilité de la ponctuation en tant que procédé argumentatif. D'abord, l'enseignant étudie le titre du texte *Le purisme : comment sonner le glas de notre langue* avec le groupe. Il fait une discussion semblable à celle-ci :

L'enseignant : Selon vous, est-ce qu'on sent, dans le titre, une prise de position?

Élève 1 : *Ouï, l'auteur annonce que le purisme sonne le glas de notre langue.*

L'enseignant : Qu'est-ce qui te fait dire cela? Y a-t-il des indices te permettant de l'affirmer?

Élève 1 : *Peut-être les deux-points?*

Élève 2 : *Ce qui est après les deux-points représente l'opinion de l'auteur.*

Enseignant : Très bien! À votre avis, à quoi cela sert-il de mettre ce signe de ponctuation? Quel est l'effet particulier?

Élève 3 : *Il met en évidence la thèse de l'auteur.*

Enseignant : Bravo! Voyons cela plus en détail maintenant.

À partir du texte *Pas de déclin du français, l'autre grande langue!*, les élèves, en équipe de deux, relèvent dans un tableau tous les signes de ponctuation qui jouent un rôle dans l'argumentation et formulent des hypothèses quant à leur fonction argumentative. L'enseignant les encourage fortement à consulter une grammaire, telle la GPFA ou tout autre ouvrage de référence.

Exemple de tableau attendu par l'enseignant : *Pas de déclin du français, l'autre grande langue!*

Signes de ponctuation (extrait + lignes)		Hypothèses sur le rôle argumentatif et l'effet recherché par l'auteur (s'il y a lieu)
Pas de déclin du français, l'autre grande langue! (titre)	!	Montre l'expressivité des auteurs et la thèse qu'ils défendent.
Quelle langue a le statut de langue officielle dans 33 pays? (l. 1)	?	Question pour susciter l'intérêt du destinataire.
Le quart des profs de langues de la planète - deux millions de personnes - l'enseignent chaque jour. (l. 3)	-	Précision sur le nombre de profs de langues visant à mettre en évidence que c'est un nombre élevé.
L'anglais? L'espagnol? Le mandarin? (l. 4-5)	?	Accumulation de questions pour susciter l'intérêt.
Eh bien, non : le français! (l. 5)	:	Annoncent, de façon concise, la réponse à la question posée au début du paragraphe.
Eh bien, non : le français! (l. 5)	!	Exprime la conviction des auteurs pour leur thèse.
Ces quatre ans de recherche [...] nous ont convaincus que le français n'est ni une langue de repli identitaire, ni en déclin ; il est	;	Sépare deux phrases qui présentent une opposition, ce qui accentue leur lien de sens.

au contraire une langue de mondialisation. (l. 7)		
Sans oublier la Francophonie... (l. 11)	...	Laissent sous-entendre que certains oublient la francophonie, selon l'opinion des auteurs.
[...] quelle autre langue que le français donne une prise directe, sans traduction, à la réalité d'un diplomate genevois, [...] d'une académicienne algérienne, d'un pêcheur polynésien? (l. 14)	?	Question qui interpelle le destinataire; marque le questionnement des auteurs et est un indice de leur présence.
ce qui ne l'a pas empêché de s'exporter depuis 1000 ans! (l. 20)	!	Montre la conviction des auteurs pour cet argument.
[...] trois grandes villes d'aviation dans le monde : Seattle (Boeing), Toulouse (Airbus) et Montréal (Bombardier). (l. 26)	:	Mise en évidence des grandes villes d'aviation dans le monde.
Et deux de ces villes sont francophones! (l. 27)	!	Montre la conviction des auteurs pour cet argument et aussi leur implication affective.
Pensez que Bombardier contrôle avec Siemens et Alstom (française) 60 % du marché mondial du rail. (l. 28)	()	Les auteurs donnent une information complémentaire qui précise leur argument. Ils insistent sur le fait que Alstom est, elle aussi, une compagnie française.
[...] après Wal-Mart est Carrefour, de Paris — active dans 53 pays, contre 9 pour Wal-Mart. (l. 31)	—	Donne des précisions (des statistiques, des faits) sur l'argument apporté par les auteurs.
[...] réseauté plus de 650 universités — des dizaines de milliers de chercheurs — en plus de 350 facultés de français. (l. 34)	—	Les auteurs donnent une précision, mettent en évidence le nombre élevé de chercheurs francophones.
Comment se fait-il qu'on n'en entende jamais parler? (l. 38)	?	Question émise par les auteurs qui fait avancer leur texte et guide la lecture.
C'est de bonne guerre, mais sommes-nous obligés de les croire? (l. 43)	?	Question qui interpelle le destinataire et qui exprime le doute, le questionnement des auteurs.
Or, la grande nouveauté des 20 dernières années — que nous avons constatée dans nos voyages de Jérusalem à La Nouvelle-Orléans en passant par Paris et Dakar — c'est [...] (l. 44-45)	—	Encadrent une précision visant à montrer le fondement des arguments apportés (expériences personnelle des auteurs).
Mieux : chanteurs, gens d'affaires, scientifiques ou diplomates se réunissent à Tlemcen, à Québec, à Montréal [...] (l. 47)	:	Annoncent une énumération. Mettent en évidence des éléments nouveaux, meilleurs que ceux exprimés précédemment.

Puisque les élèves connaissent déjà assez bien les effets de certains signes de ponctuation, tels les points de suspension, le point d'exclamation et le point d'interrogation, il convient avec eux de cibler le prochain travail sur les deux-points, le tiret, les parenthèses et le point-virgule. Il leur demande de valider les hypothèses émises sur ces signes de ponctuation à l'aide d'un extrait du texte *J'ai « malamalangué »* et de noter leurs observations.

Exemple de tableau attendu par l'enseignant : *J'ai « malamalangué »*

Signes de ponctuation (extrait + lignes)		Rôle argumentatif et effet recherché par l'auteur (s'il y a lieu)
[...] les patients adultes cérébrolésés présentent souvent une <i>dysgraphie acquise</i> (CA) qui se traduit par une atteinte sélective de la voie lexicale. Résultat : ils font des erreurs dans des mots orthographiquement ambigus (CO) (l. 21)	:	Introduisent une conséquence; mettent en évidence la relation de cause-conséquence des deux énoncés de part et d'autre des deux-points. Donnent un effet de rationalité à l'argumentation.

Ils écrivent donc davantage les mots comme ils s'entendent. Mais attention, miracle : avec la réforme, les enfants et les patients cérébrolésés écriront mieux que leurs parents ou amis universitaires!(l. 23)	:	Annoncent un « miracle » qui n'en est pas un en fait ; introduisent une explication. L'auteure amène son explication de manière « choc », avec un effet de concision. Elle étaye ainsi son argument.
De plus, la règle no 2 fait sourire par sa grande logique : un compte-goutte pour remplacer un compte-gouttes. (l. 25)	:	L'auteure annonce la règle à l'aide d'un exemple. Donne un effet de concision (formule-choc).
Morale de tout cela: si vous avez plus d'une goutte à calculer, n'oubliez pas votre deuxième compte-gouttes! (l. 26)	!	Introduisent une conséquence, une explication, énoncée sous la forme d'un contre-exemple. L'effet recherché par l'auteure est la concision et une formulation-choc.
Il serait ici intéressant de mentionner que cette règle unique (à savoir que dans les mots composés, le second élément prend la marque du pluriel lorsqu'il est au pluriel) (l. 27-28)	()	L'auteure apporte une précision (elle définit la règle en fait), afin de permettre à son destinataire de quoi il s'agit réellement, pour qu'il comprenne de quoi elle parle.
[...] sous prétexte que la graphie de certains mots ait été simplifiée ou que certaines incohérences aient été enlevées — pour en créer de nouvelles, qui plus est! (l. 46)	—	Permet l'insertion de l'opinion de l'auteure. Met en évidence un commentaire qui s'oppose au précédent, un contre-argument qui fait valoir la thèse de l'auteure.
Par ailleurs, je trouve que le moyen choisi (la réforme) n'est pas nécessairement la meilleure manière d'atteindre le but plus large mentionné (rayonnement de la langue française à travers le monde). (l. 47 et 48-49)	()	L'auteure apporte une précision afin que son destinataire sache clairement de quoi elle parle et pour éviter toute confusion ou incompréhension. Elle énonce donc de façon claire, précise et concise de quel moyen et de quel but elle parle.
En effet, mangeons du fast-food au lieu d'apprendre à cuisiner ; achetons des billets de loterie au lieu d'apprendre à travailler. (l. 67)	;	Introduit une seconde comparaison. Sépare deux énoncés indépendants, mais qui ont un lien de sens. Donne un effet d'amplification.

Après une correction en plénière, les élèves notent des observations générales sur les deux-points, le point-virgule, le tiret et les parenthèses à l'aide des exemples tirés des textes. L'enseignant leur fait remarquer, entre autres, l'emploi de la minuscule après ces signes de ponctuation. Il leur pose aussi des questions : « *Les énoncés de part et d'autre du point-virgule sont-ils syntaxiquement indépendants? (Oui). Dans la même phrase, peut-on utiliser deux fois les deux-points? (Non). La portion de texte située entre parenthèses ou entre tirets pourrait-elle être supprimée sans nuire au reste du texte? (Oui)...* » afin de leur donner quelques précisions quant à l'utilisation de ces signes de ponctuation. Les élèves, à partir de ces informations complémentaires et des deux textes étudiés, peuvent maintenant formuler des lois générales concernant l'utilisation particulière de ces signes de ponctuation comme procédé argumentatif (le but argumentatif et l'effet recherché). Ils les résument, en grand groupe et avec l'aide de l'enseignant, dans un tableau-synthèse.

Tableau-synthèse²⁰ :

Signes de ponctuation	Constats (lois générales)
<u>Les deux-points</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Peuvent annoncer ou introduire une précision, un exemple, une explication (voir le point suivant), un jugement ou une opinion, une définition, une citation (discours rapporté direct) - Mettent en évidence une explication, une relation de cause-conséquence entre les deux énoncés situés de part et d'autre du signe (on peut d'ailleurs les remplacer par <i>parce que</i> ou <i>car</i>), ce qui donne un effet de rationalité à l'argumentation (rend l'argumentation plus rationnelle) - Utilisés pour obtenir un effet de concision, pour montrer que tout n'est pas dit et qu'il y a des sous-entendus (lors d'une ellipse par exemple) - Marquent un lien fort, une relation directe entre deux phrases - Dans la même phrase, on ne peut pas utiliser deux fois les deux-points - Pas de majuscule après les deux-points (sauf si citation)
<u>Le point-virgule</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Sépare deux phrases qui présentent une opposition, une comparaison, une addition, une ressemblance ou un parallèle pour souligner leurs liens de sens - Marque la séparation (la subdivision à l'intérieur de la phrase), comme la virgule, mais plus accentuée, tout en conservant un lien de sens entre les deux parties de la phrase - Introduit ou suit une explication logique (peut être remplacé par <i>en effet</i> ou <i>donc</i>) - Pas de point-virgule lorsque deux énoncés sont syntaxiquement dépendants, ni entre les mots d'un groupe nominal ou verbal - Pas de majuscule après le point-virgule
<u>Le tiret et les parenthèses</u> (rôle similaire dans l'argumentation)	<ul style="list-style-type: none"> - Encadrent une explication, une information complémentaire (une précision, un exemple, une définition), un commentaire de l'auteur (son opinion, par exemple) - Ajoutent de l'information de manière concise - Mettent en évidence un groupe de mots d'une manière plus marquée, attirent l'attention du lecteur sur ce qui est encadré. - Permettent au lecteur de mieux comprendre, de mieux se situer dans le contexte; permettent d'éviter toute confusion ou ambiguïté - La partie de texte entre tirets ou entre parenthèses pourrait être supprimée sans nuire à l'organisation du reste du texte (syntaxiquement indépendant)

À la fin de cette activité, les élèves ont pris conscience que tous les signes de ponctuation étudiés témoignent de la présence de l'auteur dans son texte et qu'ils doivent être utilisés en tant que procédés langagiers qui enrichissent l'argumentation dans les genres argumentatifs tel le texte d'opinion. Enfin, en guise de préparation à l'activité d'écriture finale, les élèves composent un paragraphe de développement d'un texte d'opinion sur le clavardage qui inclut tous les signes de ponctuation étudiés précédemment (ceux qui ont une fonction argumentative).

La séquence sera clôturée par une activité de rédaction d'un texte d'opinion complet ayant pour thème l'influence du clavardage sur la qualité de la langue française à partir du plan que les élèves ont élaboré lors de la première activité. Une consigne sera formulée avec les élèves, afin de les aider à travailler la posture énonciative. Le texte d'opinion à produire

²⁰ Ces constats sont tirés du *Mémento de la ponctuation*, p. 17-19 et p. 67-69, de la *GPFA*, p. 283-284 et du *Guide des procédés d'écriture et des genres littéraires*, p. 37-39. Il est à noter aussi que le rouge, dans ce tableau, représente les précisions ajoutées par l'enseignant lorsque des éléments n'ont pas été vus dans le corpus.

s'inscrira dans un projet de classe, car « toute activité d'écriture suppose une "fictionalisation", une représentation purement interne, cognitive, de la situation d'interaction sociale²¹. » Au cours de ce projet, chaque élève écrit un texte d'opinion afin de l'envoyer au journal étudiant pour donner son opinion à propos de la décision de la direction qui veut bloquer le logiciel de discussion *MSN Messenger* sous prétexte qu'il nuit à la qualité de la langue écrite chez les adolescents.

Pour conclure, cette séquence d'enseignement-apprentissage de la planification de l'écriture d'un texte d'opinion aura permis aux élèves de découvrir les caractéristiques génériques de ce genre argumentatif, tout en consolidant certains apprentissages. En effet, les élèves auront acquis, au terme de la séquence, une connaissance approfondie de l'insertion d'une séquence explicative à l'intérieur de la séquence argumentative, des marqueurs de relation d'opposition et de concession ainsi que de la ponctuation à visée argumentative. En ce qui nous concerne, nous avons réalisé qu'il n'est pas aisé de trouver des textes de qualité et en lien avec la thématique de la langue nous permettant d'aborder les aspects choisis. Cette difficulté nous a permis d'apprendre qu'il faut choisir judicieusement les textes, car la qualité de la séquence en dépend. Nous avons compris qu'il faut d'abord clarifier le genre nous-mêmes avant d'élaborer une séquence d'enseignement-apprentissage à propos de celui-ci. À la suite de la conception de cette séquence, nous avons pris conscience que la planification constitue une composante importante du processus d'écriture.

²¹ Commission pédagogie du texte, « Contributions à la pédagogie du texte II. Remarques préliminaires », dans *Cahiers de la Section des sciences de l'éducation*, Université de Genève, 1988, p. 7.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CONSULTÉS ET UTILISÉS

Articles de périodiques

CHARTRAND, Suzanne-G., « Pistes didactiques pour enseigner la production de textes argumentatifs », dans *Québec français*, Québec, no 97, Printemps 1995, p. 35-37.

COMMISSION PÉDAGOGIE DU TEXTE, *Contributions à la pédagogie du texte II*, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève, 1988, p.8-16.

Manuels scolaires

- Manuels européens :

COMBETTES, Bernard, Jacques FRESSON et Roberte TOMASSONE, *Bâtir une grammaire. 6^e et 5^e. Livre du professeur*, Paris, Éditions Delagrave, 1977, 191 pages.

COMBETTES, Bernard, Jacques FRESSON et Roberte TOMASSONE, *Bâtir une grammaire. Classe de cinquième*, 1978, 191 pages.

LIPP, Bertrand, Michèle NOVERRAZ et Gilbert Schöni, *Notes méthodologiques. Français 9^e VSO*, Éditions LEP (Langue et parole), Lausanne, 1993, 58 pages.

- Manuels québécois :

CHARTRAND, Suzanne-G. [dir.], *Apprendre à argumenter 5^e secondaire*, ERPI, Québec, 2001, 164 pages.

FORTIN, Jacqueline, Véronique LÉGER, François MORIN et al., *En toutes lettres. Français 5^e secondaire.*, Graficor, Boucherville (Québec), 2001, 383 pages.

PILOTE, Arlette et Monique TURCOTTE-DELISLE, *Signatures français 4^e secondaire. Recueil de textes.*, Éditions ERPI, Saint-Laurent (Québec), 2000, 250 pages.

RICHARD, Sylvio, en collaboration avec Francine BOURQUE, Normand BRODEUR et al., *Répertoires. Français 5^e secondaire. Conquêtes.*, Éditions HRW, Québec, 2001, 370 pages.

Ouvrages de référence sur la langue

CHARTRAND, Suzanne-G., Denis AUBIN, Raymond BLAIN, Claude SIMARD, *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Graficor, Québec, 1999, 397 pages.

DUNAND, Françoise, Marie-Gabrielle Montessuit-Lance et Catherine Tuil-Cohen. *Mémento de la ponctuation à l'usage des élèves*, Genève, Éditions La joie de lire SA, 2001, 115 pages.

PILOTE, Carole, *Guide des procédés d'écriture et des genres littéraires*, Collection langue et littérature au collégial, Beauchemin, Québec, 2003, 98 pages.

RIEGEL, Martin, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris, 1994, 646 pages.

TANGUAY, Bernard. *L'art de ponctuer*, Montréal, Québec/Amérique, 2006, 246 pages.

Textes du corpus

BÉLANGER, Jules, « Fatigué d'entendre le français parlé à l'anglaise », dans *Le Soleil*, 6 mars 1999, p. A20.

GARON, Philippe, « Le purisme : comment sonner le glas de notre langue », dans *Le Soleil*, 31 mars 1999, p. B8.

MONETTE, Julie, « J'ai "malamalange" », dans *Le Devoir*, Montréal, édition du mercredi 7 juillet 2004.